

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 12 JUIN 2025



SIGNATURE DU PACTE CULTUREL DE GUINGAMP-PAIMPOL

UN ENGAGEMENT PARTAGÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

Ce jeudi 12 juin, le Département des Côtes d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération, les villes de Guingamp et Paimpol, s'engagent ensemble dans un Pacte de Développement Culturel ambitieux, au service de tous les habitants du territoire.

Ce Pacte, signé pour une durée de quatre ans jusqu'en décembre 2028, a pour objectif de renforcer la coopération entre les collectivités et les acteurs culturels, de structurer une politique culturelle concertée et de favoriser l'accès de toutes et tous à la culture, dans une logique de proximité, d'équité et de développement durable.

DES PRIORITÉS PARTAGÉES AU SERVICE DES DROITS CULTURELS

Le Pacte s'articule autour d'un enjeu transversal fort : la mise en œuvre des **droits culturels**, à travers la participation des habitants, la diversité des expressions culturelles et l'attention portée aux enjeux d'égalité et de transition.

Plusieurs **priorités** guident les actions à venir :

- Le développement de l'**éducation artistique et culturelle (EAC)** tout au long de la vie ;
- Le soutien à des **projets artistiques et culturels diversifiés** sur l'ensemble du territoire ;
- La structuration des réseaux d'acteurs, notamment en **lecture publique** ;
- La valorisation des **patrimoines et patrimoines** ;
- L'accompagnement des structures culturelles dans les **transitions écologiques, numériques et sociales**.

UNE DÉMARCHE TERRITORIALE ET COLLECTIVE

À travers deux grands axes (l'EAC et les dynamiques de réseau) les partenaires souhaitent développer des actions concrètes telles que :

- Des parcours de **découverte artistique dès la petite enfance** jusqu'au grand âge ;
- Des **itinéraires artistiques reliant les communes** du territoire, "des sources à la mer" ;
- Des coopérations renforcées entre les bibliothèques via le **Contrat Départemental Lecture (CDL)** ;
- La mise en réseau des structures culturelles et éducatives, et le partage de projets communs ;
- Une gouvernance partagée et une évaluation annuelle pour suivre les engagements.



UN ENGAGEMENT COLLECTIF ET DURABLE

Porté par une volonté politique commune, ce Pacte vient renforcer la cohérence et la visibilité des actions culturelles à l'échelle intercommunale. Il sera animé par Guingamp-Paimpol Agglomération, en lien étroit avec ses partenaires, dans une logique d'ouverture, d'écoute des territoires, et d'adaptation aux besoins des publics.

Ce dispositif structurant illustre l'ambition collective de faire de la culture un levier d'émancipation, de lien social et d'attractivité du territoire.

«Le Département, à travers la signature de ce pacte culturel, réaffirme sa volonté d'accompagner tous les territoires et tous les publics vers une pratique culturelle riche et épanouissante, et un accès à l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie» rappelle **Patrice Kervaon**, vice-président du Département délégué à la Culture et aux Cultures de Bretagne.



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication
Service presse
Marine Beunardeau
presse@cotesdarmor.fr